# Eyguières INFO


Audrey Touron


Gérard Mie


Virginie Altémir

## Eyguières info, les Informations Non-stop de la Force d'Opposition

**PUBLICATION N°2 : OCTOBRE 2023 – AÉRODROME**

**Vous avez été nombreux à réagir à notre dernière publication au sujet de la fermeture de la piscine. Cela confirme notre vision selon laquelle les citoyens doivent être inclus dans les choix importants de la commune.**




**Des centaines de réponses par le QR code ainsi que par mail :**
Vous êtes 99.2 % à vouloir une réouverture de la piscine municipale. En conséquence, nous avons décidé de solliciter des professionnels dont l'accompagnement nous permettra de vous proposer des solutions quant à la réouverture.

Nous avons décidé de vous reparler du projet de l'aérodrome, en particulier sous l'angle de la transition énergétique et de la nouvelle loi Climat et résilience de juillet 2021 et 2023. Cette loi, de 305 articles, vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à renforcer la résilience face aux effets du dérèglement climatique. La loi regroupe 5 thématiques : consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger, se nourrir et fixe deux objectifs aux communes de réduction de **l'artificialisation des sols et des émissions de GES (gaz à effet de serre)**.

**L'artificialisation des sols :** La loi demande aux communes de réduire de moitié le rythme d'artificialisation nouvelle entre 2021 et 2031 par rapport à la décennie précédente (2011-2021).

**Pour les émissions de GES:** La loi fixe un objectif de réduction des émissions de 50 % pour 2030.

**Le bilan de la commune est le suivant (Source : Plateforme résilience des territoires – Shift Project) :**

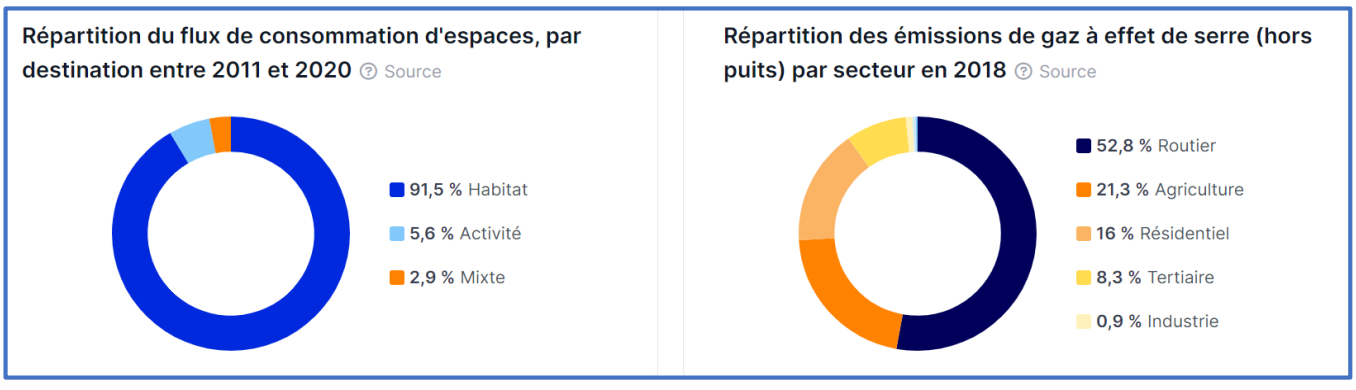


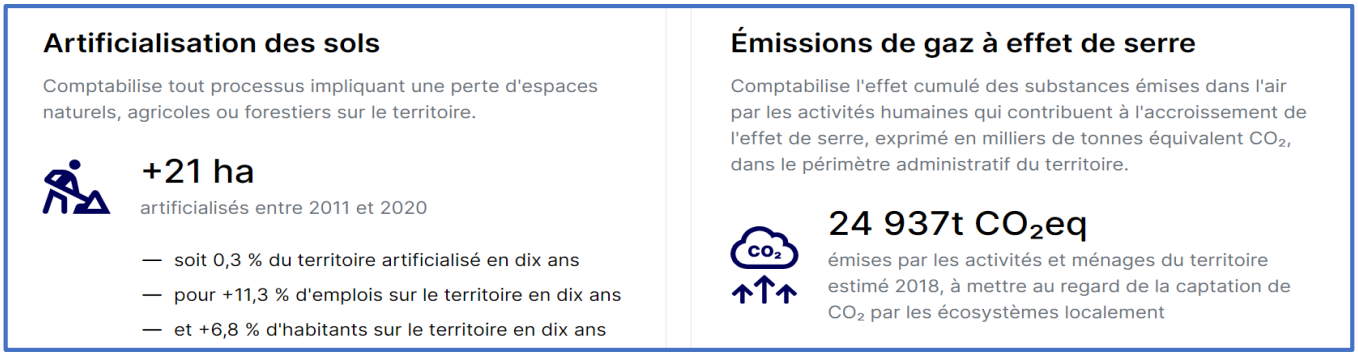

Pour notre commune les objectifs chiffrés sont les suivants :

- Passer de 2 à 1 hectare artificialisé chaque année (dès 2021),
- Diminuer les émissions de GES de 25.000 à 12.500 tonnes (eqCO2) par an en 2030.

**Quel sera l'impact du projet grandiose de l'aérodrome au regard de cette Loi Climat ?**

### ➢ Pour l'Artificialisation des sols :



Si on se fie au N° 36 de l'Eyguiéren (Printemps 2023) nous apprenons que 22000 m2 (2,2 hectares) d'emprise au sol vont être créées. Par ailleurs, l'accueil d'aéronefs plus grands va nécessiter d'augmenter la longueur et la largeur de la piste d'atterrissage, soit 2,4 hectares.

**Au total, le projet va artificialiser, à minima, 4,6 hectares soit presque la moitié de ce que la commune est autorisée à faire en 10 ans !!!**

### ➢ Pour les émissions de GES :



Aujourd'hui, au regard des consommations actuelles de kérosène, les émissions produites par l'aérodrome sont de l'ordre de 200 tonnes CO2eq/an.
L'objectif pour que le gestionnaire commercial puisse faire les bénéfices attendus, c' est d'augmenter à la fois le trafic et la taille des aéronefs.
Nous estimons que les émissions seront multipliées par 5, soit une consommation supérieure à 1000 tonnes de CO2eq/an.
Pour être plus parlant, c'est 38,000 arbres qu'il faudrait planter pour compenser ces émissions, soit une petite forêt d'une centaine d'hectares.

**En conclusion:**



Est-il raisonnable d'envisager une sévère artificialisation des sols à la croisée du Parc Naturel Régional des Alpilles et de la Réserve Naturelle des Coussouls de Crau ?

Alors qu'il ne fait plus de doute que le dérèglement climatique est causé par l'utilisation intensive des énergies fossiles, notre maire n'a pas trouvé meilleure idée que de développer notre aérodrome de loisirs en aérodrome d'affaires. Sommes-nous encore à l'ère du développement de l'aviation d'affaire et des écoles de voltige aérienne ?

Au regard de la Loi climat et résilience, c'est un contre-sens absolu aggravé par la proximité des aéroports d'Avignon, Aix, Marseille, Nîmes.

Vous pouvez nous donner votre avis, par email à l'adresse suivante : eyguieres.info@gmail.com, ou en flashant le QR Code ou en prenant un café, avec nous, le dimanche matin entre 10h00 et 12h00 au centre de notre beau village.

Pensez à consulter notre site : www.eyguieresinfo.wordpress.com